
Quels sont les impacts des revendications transnationales
sur la viabilité des langues autochtones?

Aurélie Hot

Unité d'enseignement et de recherche en sciences de l'éducation,
Université du Québec en Abitibi-Témiscamingue, Québec, Canada
aurelie.hot@uqat.ca

Résumé

Les revendications transnationales et internationales des peuples autochtones ont joué un rôle important dans la réalisation du principe d'autodétermination en appuyant la négociation d'accords territoriaux et la création de nouveaux gouvernements locaux. Les droits culturels et linguistiques de ces peuples ont également été reconnus pendant ce processus de négociation. Néanmoins, la concrétisation de ces droits renvoie à différents niveaux de mobilisation et chaque contexte de revitalisation linguistique comporte ses spécificités. Cet article tente de réfléchir sur les liens désormais inéluctables entre gouvernance et promotion de la langue et de la culture à travers l'exemple du territoire canadien du Nunavut.

Mots-clés

Revitalisation linguistique; revendications transnationales; langue inuit; Nunavut; gouvernance.

Abstract

Aboriginal peoples' transnational and international claims have played an important role in the realization of the principle of self-determination through the negotiation of land claims agreements and the creation of new local governments. Aboriginal cultural and linguistic rights have also been recognized during this negotiation process. But actually achieving these rights involves different levels of mobilization, and each language revitalization context is distinct. This article looks at the now inescapable relations between governance and the promotion of language and culture by considering the example of the Canadian Territory of Nunavut.

Keywords

Language revitalization; transnational claims; Inuit language; Nunavut; governance.

Resumen

Las reivindicaciones transnacionales e internacionales de los pueblos indígenas han jugado un papel importante en la realización del principio de autodeterminación mediante el apoyo a la negociación de acuerdos territoriales y a la creación de nuevos gobiernos locales. Los derechos culturales y lingüísticos de estos pueblos también fueron reconocidos durante este proceso de negociación. Sin embargo, la materialización de estos derechos implica diferentes niveles de movilización y cada situación de revitalización de la lengua tiene sus especificidades. En este artículo se intenta discurrir sobre los vínculos ya inevitables entre la gobernanza y la promoción de la lengua y la cultura a través del ejemplo del territorio canadiense de Nunavut.

Palabras claves

Revitalización lingüística, reivindicaciones transnacionales, lengua inuit, Nunavut, gobernanza.



INTRODUCTION

Les peuples autochtones ont le droit de revivifier, d'utiliser, de développer et de transmettre aux générations futures leur histoire, leur langue, leurs traditions orales, leur philosophie, leur système d'écriture et leur littérature, ainsi que de choisir et de conserver leurs propres noms pour les communautés, les lieux et les personnes. (ONU 2008 : article 13)

La survie, l'épanouissement et la transmission de la langue sont des préoccupations partagées par de nombreux peuples autochtones comme en témoigne l'inclusion des droits linguistiques dans la Déclaration des Nations Unies sur les droits des peuples autochtones. L'article 13 de la Déclaration remet en cause, à l'instar de revendications territoriales ou politiques, des dynamiques de pouvoir profondément ancrées dans le quotidien de ces peuples. Les langues autochtones restent en effet en concurrence avec les anciennes langues de colonisation au sein d'entités politiques qui font peu de cas de la géographie culturelle des Premières Nations. Au-delà de ces frontières somme toute arbitraires, langue et nation deviennent des concepts rassembleurs, à la base de revendications communes au sein d'organismes transnationaux, une stratégie efficace qui remet en cause l'immobilisme étatique et soutient l'émergence d'accords territoriaux ou de législations plus respectueuses du principe d'autodétermination. Néanmoins, alors qu'un texte de loi ou un accord peut restituer une terre ancestrale, développer un partenariat économique légitime ou reconnaître une autorité politique, un décret ne peut assurer pleinement la transmission d'une langue. Celle-ci repose également sur des dynamiques locales et familiales qui échappent même à des efforts d'aménagements linguistiques. La recherche dans le domaine linguistique se doit aujourd'hui de considérer avec attention différents niveaux de promotion en lien avec l'évolution de la question de la gouvernance autochtone.

Cet article aura comme objet de relire les échanges transnationaux sous l'angle d'autres contextes de mobilisation en étudiant les efforts de promotion linguistique dans le

nouveau territoire canadien du Nunavut. En 1999, l'avènement du Nunavut, dont la population est à très grande majorité inuit, a représenté un couronnement des négociations circumpolaires qui ont débuté dans les années 1970 et qui ont bénéficié du pouvoir de lobbying des Inuit à un niveau transnational. Aujourd'hui, on décèle un certain désenchantement après 10 ans d'efforts du nouveau gouvernement nunavutois (Henderson 2009). Les espoirs de transformation des institutions pour qu'elles embrassent la langue et la culture de la majorité autochtone ne se sont pas totalement réalisés. Parallèlement à ce constat, la promotion de la langue inuit est une préoccupation continue pour les instances gouvernementales, comme en témoigne la tenue d'un sommet de la langue en février 2010 dans la capitale du territoire. Bien que la création du nouveau territoire ait provoqué des avancées majeures sur le chemin de l'autodétermination, la complexité du processus de revitalisation linguistique transparaît dès lors que l'on s'attache aux efforts de concrétisation de ces droits linguistiques.

1. L'OFFICIALISATION DE LA LANGUE INUIT COMME FRUIT DES REVENDICATIONS TRANSNATIONALES

Les revendications transnationales des peuples inuit ont été portées, avec grand succès, par une alliance entre les peuples circumpolaires : la Conférence circumpolaire inuit (aujourd'hui Inuit Circumpolar Council, ICC). L'ICC base ses revendications sur la souveraineté de la nation inuit au sein d'un territoire qui dépasse les frontières des États, appelé Inuit Nunaat. De l'extrême nord-est de la Russie jusqu'au Groenland, en passant par l'Alaska et le Nord canadien, les groupes autochtones eskimo-aléoutes sont en effet parents (Dorais 1996). La langue inuit illustre cette parenté circumpolaire : elle est constituée par un continuum de seize dialectes parlés de l'Alaska jusqu'au Groenland (Dorais 1990, 1996). À la fois référent commun pour des peuples répartis sur plusieurs États, et entité abstraite construite par la somme de différents parlars locaux, la langue inuit s'inscrit au cœur du projet de construction d'une identité transnationale.

Comme point de départ de notre réflexion sur les revendications transnationales, citons John Amagoalik (l'un des principaux hommes politiques ayant œuvré pour la création du territoire du Nunavut) qui explique les différents niveaux de revendications inuit et le rôle de la langue comme dénominateur commun de ces mobilisations :

Inuit feel very strongly about their community and they feel strongly about regional identity, especially their dialects. Dialects can differ from community to community. Inuit are very protective of their cultural identity. They very much want to keep their community and regional identities, but they also understand that the world is shrinking and that issues happening around the world can affect you right now. Before the technological revolution there could be a big war on the other side for the world and you probably didn't hear about it or it didn't affect you, but it is not like that anymore. When something happens anywhere in the world, it affects you right away, and it even affects isolated communities. Inuit see this connection now. They understand that we all have the same roots, and that a hundred years ago our people spread across the Arctic and that we are all related.

We now have exchanges of political views and cultural exchanges. We found that the Greenlanders' language is very strong. We found that in Alaska, the drum dancing and the ceremonies were much stronger than in Canada. They still use their language quite a bit. We discovered that we all face identical issues; the environment, colonialism, health, and education. We are very, very similar right across the Arctic, and we share a similar history, too. (Amagoalik 2007 : 176-177)

Alors que le dialecte local représente l'élément de référence pour les locuteurs au Nunavut, cette mobilisation identitaire navigue nécessairement dans un contexte international bien plus large, culturel, médiatique et politique. Entre préoccupations locales et unité politique, les revendications transnationales tentent ainsi de réconcilier des objectifs parfois divergents. Elles soutiennent avant tout la création d'entités régionales au sein desquelles se concrétisent les principes d'autodétermination et de souveraineté.

L'avènement du Nunavut et le vote d'un nouveau cadre législatif en matière linguistique illustrent cette démarche. À partir du début des années 1970, dans un contexte de mobilisation autochtone contre l'exploitation des ressources naturelles du sol et des traités territoriaux modernes négociés en Alaska et dans l'Arctique de l'Ouest, des Inuit de l'Arctique de l'Est revendiquent une autonomie régionale devant les instances fédérales canadiennes. Après de longues négociations, un accord de principe est finalement signé pour la création du Nunavut en 1990. Ces évolutions depuis le début des années 1970 ont été permises en partie, comme l'indiquent Morin et Saladin d'Anglure (1995), par une nouvelle attention internationale aux droits des minorités. Celles-ci ont bénéficié également d'une ouverture des Inuit au monde circumpolaire et de la reconnaissance du pouvoir de lobbying qu'implique l'alliance des différents groupes dans l'ICC. Avec sa création et par là même celle d'une « ethnicité transnationale inuit » (Morin et Saladin 1995 : 38) les territoires inuit sont repensés au sein d'un ensemble géographiquement et culturellement unifié.

La langue représente cette unification et le droit collectif des Autochtones sur le territoire. La citation suivante du fondateur de l'ICC, Eben Hopson, originaire d'Alaska, a été choisie pour figurer sur le site Internet de l'organisation. Elle montre bien le statut particulier de la langue inuit dans les revendications politiques, ainsi que l'utilisation de ce trait culturel (Barth 1969) pour définir une identité de nation (c'est-à-dire une identité ethnique associée au territoire circumpolaire) :

We Eskimo are an international community sharing common language, culture, and a common land along the Arctic coast of Siberia, Alaska, Canada and Greenland. Although not a nation-state, as a people, we do constitute a nation.¹

Ce principe de souveraineté se réalise dans des entités régionales qui adoptent la langue inuit comme langue officielle. Au Groenland par exemple, avec l'avènement du *Home Rule*

¹ Tiré de *Request for Lilly Endowment Grant Support*. [http://inuitcircumpolar.com/...](http://inuitcircumpolar.com/), consulté le 2009-12-15.

(une autonomie partielle du Danemark) en 1979, la langue groenlandaise est devenue la langue du pouvoir politique et la première langue du pays même si elle partageait son statut officiel avec le danois. Cette situation a été modifiée par l'arrivée d'un « gouvernement autonome », le 21 juin 2009, qui a fait du groenlandais la seule langue officielle. Depuis 30 ans, un nombre important d'organismes soutiennent et accompagnent la pratique de la langue autochtone. Un Institut de la langue groenlandaise (*Oqaasileriffik*²) mène des recherches sur la langue, développe des bases de données ou encore publie des ouvrages linguistiques. Il est devenu un organisme de référence pour les locuteurs. Un des conseils au sein de l'Institut, le Conseil de la langue groenlandaise, formé de cinq spécialistes, est en quelque sorte une académie de la langue qui a un rôle consultatif important pour standardiser l'usage des nouveaux mots ou établir des règles d'orthographe.

Les politiques linguistiques sont ainsi associées à la question de la gouvernance, et depuis les débuts du Nunavut en 1999, les instances gouvernementales du nouveau territoire ont également formulé un appareil législatif inédit. La *Loi sur les langues officielles* et la *Loi sur la protection de la langue inuit* ont été, toutes deux, adoptées par l'Assemblée législative du Nunavut en novembre 2008. La première fait de la langue inuit, de l'anglais et du français les trois langues officielles du territoire. Quant à la seconde, elle concerne, comme l'indique son libellé, la promotion et la préservation de la langue inuit et de ses dialectes. Le texte prévoit une utilisation généralisée de la langue inuit à des fins d'affichage, pour les communications dans les secteurs privé et public, ainsi que la création d'un Office de la langue inuit : l'Inuit Uqausinginnik Taiguusiliuqtiit, similaire au Conseil de la langue groenlandaise. L'Office sera chargé des normes d'usage de la langue autochtone, mais son mandat inclura également la préservation des dialectes et l'amélioration de la communication entre les différents parlars et les deux orthographe

² www.oqaasileriffik.gl

territoire. Rappelons que le Nunavut compte sept dialectes de la langue inuit et deux orthographe : une écriture syllabique utilisée par la majorité des locuteurs, et l'alphabet latin, historiquement privilégié dans l'Arctique de l'Ouest. En ce qui concerne le nombre de locuteurs par dialecte, selon des chiffres du milieu des années 1980, ils se répartissent comme suit : 1 120 locuteurs parlent l'inuinnaqtun, 1 760 le natsilingmiutut (ces deux dialectes font partie du groupe dialectal de l'Arctique de l'Ouest), 2 655 le kivalliq, 1 185 l'aivilik, 3 350 le dialecte de Baffin Nord, 4 165 de Baffin Sud et enfin 390 le dialecte du Nunavik (communauté de Sanikiluaq) (Dorais 1996).

2. MODÈLE TRANSNATIONAL DE PROMOTION DE LA LANGUE ET CONSTRUCTION D'ENTITÉS RÉGIONALES : ADÉQUATION OU CONCILIATION ?

Le Nunavut est organisé en trois régions administratives : les régions Kitikmeot et Kivalliq, à l'ouest, auxquelles s'ajoute la région de Baffin ou Qikiqtaaluk, où se trouve la capitale. Les frontières internes et externes du Nunavut, même si le nouveau territoire a pris pour référence les schèmes d'occupation traditionnelle inuit, répondent en partie au respect de limites territoriales et administratives préexistantes (Légaré 2001). Au sein de chaque entité, d'autres ensembles culturels et linguistiques sont présents en fonction de ces sept dialectes, ce qui explique en partie une situation linguistique contrastée. En 2006, 13 % seulement des résidents de la région Kitikmeot déclaraient que la langue inuit était la première langue qu'ils utilisaient à la maison, alors qu'au Kivalliq, ce taux était de 59 %, et dans la région de Baffin, de 65 %. De la simple promotion à la revitalisation active de la langue, l'éventail des actions à mener est donc large. Si la législation a aussi pour but de préserver les dialectes, l'équilibre entre ceux-ci est fragile. Les deux dialectes de la région de Baffin dominant, car ils s'appuient sur un certain poids démographique (ils rassemblent environ la moitié des locuteurs du territoire), en plus d'être parlés dans la région de la capitale, Iqaluit. Il n'existe cependant pas de standard

littéraire ou oral de la langue inuit dans le territoire.

Depuis la conclusion du processus législatif, les instances gouvernementales du Nunavut se sont engagées dans un nouveau processus : la concrétisation de ces textes de loi. En raison de la présence de différents dialectes et des spécificités locales en ce qui concerne la vitalité de la langue, quatre tables rondes régionales ont été organisées sur ce thème dans les différentes régions du territoire à l'automne 2009. Le choix d'effectuer des consultations régionales s'imposait comme une démarche inéluctable en raison de la situation linguistique complexe et parce que la langue reste très fortement associée aux identités locales par l'intermédiaire des dialectes. La création d'un standard permettrait de faciliter les communications écrites et orales entre locuteurs de la langue inuit, mais même si l'avènement du Nunavut a jeté les bases d'une identité territoriale, ce projet avive les craintes en ce qui concerne l'érosion des parlers locaux.

Devant la prégnance de la différence dialectale dans la mobilisation identitaire, le discours politique du gouvernement territorial réitère autant que possible l'égalité des parlers et cherche à renforcer l'unité de la langue inuit. La formulation de la *Loi sur les langues officielles* a ainsi fait l'objet d'un débat. Par le passé, la plupart des documents officiels dans le domaine linguistique utilisaient le nom de deux dialectes pour faire référence à la langue inuit, soit l'inuktitut, qui désigne le regroupement dialectal de l'Arctique de l'Est, et l'inuinnaqtun, un dialecte parlé à l'ouest du territoire, dont l'avenir est très incertain (et le seul écrit avec l'alphabet latin) et qui faisait l'objet à ce titre de mentions particulières. Néanmoins, au gré des révisions du texte de la *Loi sur les langues officielles*, l'expression générique « langue inuit » s'est imposée par souci d'unification (Bureau de la Commissaire aux langues 2002).

Malgré le choix de cette expression, la question d'un standard rassembleur reste en suspens. La *Loi sur la protection de la langue inuit* évite soigneusement de faire référence au

concept d'un standard littéraire ou oral. Cependant, on trouve dans la description des tâches de l'Office de la langue inuit (Inuit Uqausinginnik Taiguusiliuqtiit) cet objectif :

Dans l'exercice de ses pouvoirs et fonctions, l'Inuit Uqausinginnik Taiguusiliuqtiit, en plus de tout autre critère qu'il peut estimer approprié, tient compte et fait la promotion [...] de la communication efficace avec les usagers d'un dialecte ou d'une orthographe de la langue inuit et entre eux. (Loi sur la protection de la langue inuit 2008 : 15)

Encore récemment, la Commissaire aux langues du Nunavut a rappelé que l'Office n'aura pas pour objet de créer un standard, mais de proposer une terminologie qui réduirait l'incompréhension entre différents dialectes.

La question de la standardisation de la langue, surtout à l'écrit, est débattue depuis longtemps par les instances transnationales. La difficulté de s'entendre sur une écriture standard pour la langue inuit (en alphabet latin) afin de faciliter les échanges internationaux se heurte depuis les années 1970 au refus de nombreux locuteurs. La suggestion d'une écriture commune pour les Inuit est soutenue par de nombreux leaders politiques, dont certains du Nunavut. John Amagoalik et Jose Kusugak ont défendu à maintes reprises cette option dans des assemblées régionales ou internationales (Bell 1998; Bourgeois 1998; CBC News 2006; Amaujaq Kusugak 2008). Amaujaq Kusugak (2008) souligne la nécessité de choisir un dialecte et un système d'écriture partagés afin de pouvoir communiquer en langue inuit dans le monde circumpolaire. Amagoalik veut ainsi faciliter la communication de tous les Inuit circumpolaires et rendre accessible aux lecteurs du Nunavut le volume important de livres produits au Groenland (Alia 1999).

Le Groenland représente en effet un leader et un certain modèle dans le domaine de la promotion de la langue à un niveau circumpolaire. Il appuie fortement le processus de standardisation internationale (Bell 2004). Depuis l'avènement du *Home Rule*, la situation linguistique a beaucoup évolué et la langue autochtone s'épanouit sur l'île, renforcée par une tradition littéraire respectable. Jacobsen

(2003) donne une idée de cette position dans le monde circumpolaire et des jugements que cette situation fait naître chez les Groenlandais :

After the intensified contact with their fellow Inuit abroad, the Greenlanders have realized that Greenlandic is in a very strong position compared to the fellow Eskimo languages in Canada, Alaska, and the former Soviet Union. Kalaallisut (Greenlandic) is the first language of the vast majority of the Kalaallit (Greenlanders), and it has the longest history as a written language. Pride was obvious in the New Year's speech 2001 of the prime minister of Greenland: « The Greenlanders have passed from a traditional hunting culture to a modern society as a reading and writing people – in their own language » (J. Motzfeldt, TV, 12.01.2001, my translation) [traduction de Jacobsen].

L'idée d'une écriture transnationale commune participe à cette idéologie moderniste véhiculée par les locuteurs du Groenland, ce qui la rend inacceptable pour plusieurs (Harper 2000). Cette attitude envers la langue est la conséquence d'une histoire particulière de construction de l'identité groenlandaise. Comme la citation ci-dessus le suggère, la langue groenlandaise, et surtout son écriture, a acquis à travers l'histoire du Groenland une valeur de marqueur dans le façonnement du stéréotype d'une identité commune (Dahl 2000). Un standard littéraire et oral (le dialecte de l'Ouest) a été choisi et graduellement imposé aux locuteurs des autres dialectes groenlandais en lien avec l'entreprise coloniale. La littérature kalaallit dans le dialecte standard a participé à la création d'une identité nationale (Langgård 1998).

Ce choix du dialecte de l'ouest de l'île a été d'abord effectué par les missionnaires européens, tout simplement parce qu'il s'agit du premier dialecte avec lequel ils entrent en contact lorsqu'ils installent sur la côte sud-ouest une colonie au début du XVIII^e siècle (près de l'actuelle capitale). Graduellement, l'administration coloniale mettra en avant l'idéal d'un pays linguistiquement homogène et jettera les fondations du débat sur la définition d'une nation groenlandaise (Langgård 2009). Au milieu du XIX^e siècle, le dialecte de l'Ouest a

accédé au statut de standard et symbole de cette nation, grâce à la standardisation de l'écriture, à la publication d'un journal dans la capitale et au succès des processus d'alphabetisation et de sédentarisation sur la côte ouest. Avec l'intégration des autres poches de population de l'île à la colonie, les dialectes des régions nord et est entreront dans une relation hiérarchique avec le dialecte de l'Ouest désormais dominant, utilisé dans toutes les écoles.

La domination du dialecte de l'Ouest se renforcera avec le processus d'urbanisation. Le développement de la pêche commerciale à partir des années 1920 et l'industrialisation de l'île à la fin de la Seconde Guerre mondiale ont été des éléments décisifs de la migration vers les villes (fortement encouragée par l'État) qui s'est accélérée dans les années 1970. Un peu plus de 15 000 habitants vivent aujourd'hui dans la capitale Nuuk (Statistics Greenland 2009), sur une population totale d'environ 57 000 habitants. La majorité de la population est centralisée sur la côte sud-ouest, où l'activité salariée domine, alors que dans la région de Thule (au nord) et sur la côte est, les activités de chasse (et surtout la chasse au phoque) sont toujours importantes (Marquardt 2002). Ces activités deviennent cependant de plus en plus marginales en comparaison avec les autres secteurs et, selon Nutall, le développement économique a pour conséquence « a slow cultural genocide to the remaining hunting settlements » (1992 : 181). Le poids démographique des centres urbains s'accompagne d'une idéologie qui dépeint les villages comme des lieux d'activités traditionnelles et archaïques alors que les villes seraient modernes et sophistiquées (Nutall 2001). De plus, le développement économique rend possibles certaines avancées dans la question de l'autodétermination groenlandaise (Dahl 2000).

En accord avec cette organisation économique et géographique de la richesse et cette opposition idéologique entre urbains et ruraux, le marché linguistique favorise un des dialectes groenlandais de l'Ouest, celui de la région de la capitale. Celui-ci dépasse d'ailleurs sans peine, en nombre de locuteurs, les autres

dialectes en présence. Même à l'échelle transnationale, le poids démographique du dialecte standard du Groenland est conséquent : environ 57 % des locuteurs de la langue inuit dans le monde circumpolaire parlent le groenlandais de l'Ouest (Dorais 1996).

La vitalité de la tradition écrite groenlandaise s'est bâtie sur la négation des dialectes et la définition d'une identité nationale qui tend à laisser pour compte les régions locales et rurales. Le choix d'un standard pour la promotion de la langue est alors une question qui peut s'avérer problématique et le modèle groenlandais, mis en avant dans les échanges transnationaux, n'offre en aucun cas une recette facilement transposable à la situation au Nunavut.

En effet, comparer la situation linguistique contemporaine au Nunavut et au Groenland n'est pas tâche aisée. Ni le nombre de locuteurs de la langue inuit, ni la diversité dialectale ne se prêtent à une telle comparaison. En 2009, selon l'Institut de la statistique groenlandais, la population atteignait 56 194 personnes, avec 6 622 habitants nés hors de l'île (Statistics Greenland 2009). Selon Dorais (1996), 98 % de la population née au pays a le groenlandais comme langue maternelle (soit environ 48 500 personnes) et presque tous ces locuteurs sont capables d'écrire et de lire leur langue. En 2006, au Nunavut, 84 % de la population autochtone (ou 70 % des habitants du territoire) avait la langue inuit comme langue maternelle. En d'autres termes, sur une population de 29 325 personnes, 20 480 avaient un dialecte de la langue inuit comme langue maternelle (Nunavut Bureau of Statistics 2007). De plus, en 2001, 71 % des locuteurs de l'inuktitut affirmaient pouvoir écrire et lire « très bien » ou « relativement bien » le syllabique (Nunavut Bureau of Statistics 2002), chiffre qui passe sous silence très souvent des compétences fragiles et une préférence à utiliser l'écriture en anglais (Hot 2008, 2009). Enfin, le taux de bilinguisme au Groenland (groenlandais/ danois) est bien plus faible qu'au Nunavut où 90 % des gens parlent l'anglais et 44 % utilisent cette langue le plus souvent à la maison (Statistique Canada 2007).

D'un point de vue historique, certaines dynamiques vécues par ces deux régions sont similaires, notamment après la Seconde Guerre mondiale, où la politique de « modernisation » au Groenland et d'assimilation au Nunavut ont accru l'influence des langues européennes. Depuis les années 1970, chaque région vit en parallèle l'évolution de la question de la gouvernance. Néanmoins, presque 200 ans séparent les débuts de la colonisation au Groenland de ces débuts au Nunavut. Cette longue période a permis le développement d'une tradition écrite en langue autochtone sur l'île, ce qui n'est pas le cas au Nunavut. La « syllabisation » (l'apprentissage de l'écriture syllabique) dans l'Arctique de l'Est canadien a cependant été extrêmement rapide puisque Dorais (1996) estime que dès 1925, la plupart des Inuit pouvaient lire et écrire le syllabique dans cette région, alors que la première mission en terre de Baffin ne date que de 1894. L'écriture a été transmise de façon informelle au gré des déplacements et au sein des familles, même sans contact avec des missionnaires, alors qu'au Groenland l'alphabetisation a suivi le modèle administratif de la colonie (Frandsen 1999).

À la différence du Groenland où se constituent rapidement une administration et une autorité coloniales liées à la KGH (la compagnie de commerce royale groenlandaise créée par le royaume danois), l'entreprise de colonialisme sur le territoire qui correspond aujourd'hui au Nunavut est d'abord interne, commerciale et religieuse plutôt que politique (Dorais 1991; Brody 1975). Les missionnaires anglicans, puis catholiques, ont pris en charge de nombreux aspects liés aux processus de sédentarisation et à la traite des fourrures (éducation, santé, protection contre l'exploitation des commerçants/administrateurs de la Compagnie de la Baie d'Hudson), alors que les agents du gouvernement étaient absents du processus de colonisation (Jeness 1964). Après la Seconde Guerre mondiale commencera toutefois une nouvelle phase d'assimilation des populations inuit qui témoigne du désir du gouvernement canadien d'affirmer sa souveraineté sur l'Arctique dans le climat géopolitique d'après-guerre. Des administrateurs sont

envoyés dans le Nord et en 1948 les Inuit bénéficient des allocations familiales. Bien que le processus de sédentarisation soit déjà largement en place, il est désormais encouragé par la politique fédérale qui n'accorde aucun pouvoir décisionnel aux Inuit rassemblés dans les villages (Dorais 1996). L'installation des écoles fédérales dans les villages inuit, avec un programme pédagogique en anglais calqué sur celui du Sud, sera un élément fondamental de la politique d'assimilation (Dorais 1996). Dans le climat des revendications circumpolaires et internationales des années 1970 et 1980, que marque la formulation du projet Nunavut en 1970, la langue inuit est timidement réintégrée dans le système éducatif par l'ancien gouvernement des Territoires du Nord-Ouest.

De la première mission en terre de Baffin à l'avènement du territoire du Nunavut, il ne s'est écoulé qu'un siècle. Ceci a des conséquences sur le maintien de la diversité dialectale en raison d'une sédentarisation et d'une centralisation politique bien plus tardives qu'au Groenland. Bien que les Inuit de ces deux régions fassent partie d'un organisme transnational et aient mis en avant des revendications semblables, les histoires coloniales qui les ont portés à cette mobilisation de sont pas similaires en tout point. Le désir de faciliter la communication entre tous les Inuit circumpolaires, certainement légitime et important, se double également d'une tension entre un modèle de construction nationale (accompagné d'une idéologie moderniste) et le respect et la préservation des dialectes locaux, tension qui prend sa source dans ces histoires régionales particulières. Au-delà de la valorisation et de l'officialisation de la langue inuit, la promotion linguistique est alors nécessairement négociée au niveau régional.

Il ne faut certainement pas sous-estimer la capacité de mobilisation culturelle des organismes transnationaux et des échanges dans ce domaine que ceux-ci permettent. Toutefois, à des niveaux plus modestes, l'impact des actions entreprises dans ces instances reste difficile à évaluer. Selon Dybbroe, l'attrait de

l'ICC serait pour de nombreux résidents du Groenland plus symbolique que pratique :

I think many Greenlanders feel that ICC is very far removed from the concerns of daily life in the villages. People outside the rank and file of ICC delegate members may doubt the pragmatic value of ICC work. The wide popular appeal of the events of ICC meetings, on the other hand, testifies to the significance of ICC as a cultural reminder or symbol. There is an exchange going on by way of ICC, which communicates a sense of unity, perhaps because of a shared Inuit past that is felt to be revived. (Dybbroe 1996 : 46)

3. CENTRALISATION, SAVOIRS LOCAUX ET IDENTITÉ TERRITORIALE : DÉFIS ET VISAGES DE LA PROMOTION DE LA LANGUE AU NUNAVUT

La nouvelle gouvernance au Nunavut, qui fait écho de plusieurs façons au *Home Rule* groenlandais, a symbolisé une « réappropriation collective de l'identité » (selon la définition que donne Bourdieu [1980] de l'identité régionale), après la période d'assimilation des années 1950 et 1960. La langue inuit a été une cible de la politique d'assimilation, interdite par exemple dans les écoles et pensionnats fédéraux. Aujourd'hui, la langue est sans aucun doute un symbole de l'identité et de la fierté inuit (Dorais et Sammons 2002; Dorais 2006) et son statut s'est largement amélioré avec l'instauration du nouveau gouvernement. Toutefois, la langue ne joue pas un rôle majeur dans l'émergence d'une « nouvelle identité collective de Nunavummiut » (habitants inuit du Nunavut, voir Légaré 2001) : d'autres référents identitaires rassembleurs sont privilégiés. Par conséquent, un modèle de promotion de la langue qui se base sur un standard, associé à un pouvoir politique central, n'est pas approprié à la situation dans le territoire. Le principe de souveraineté au Nunavut s'exprime à la fois en termes d'autonomie politique interne et selon une approche communautaire (Loukacheva 2009) et les mobilisations et revendications locales pèsent fortement sur la vie politique et culturelle territoriale.

La pertinence d'une mobilisation locale en ce qui concerne la revitalisation linguistique se

vérifie largement depuis dix ans, alors que certaines dynamiques d'érosion de la langue ont pris de l'ampleur. L'avènement du nouveau gouvernement a accéléré un processus d'urbanisation et de centralisation récent dans l'Arctique de l'Est canadien, surtout en faveur d'Iqaluit (la capitale choisie par référendum en 1995). Le nombre d'Iqalummiut a augmenté de 24 % de 1996 à 2001 et de 18 % entre 2001 et 2006 (Statistique Canada 2002, 2007). La ville compte aujourd'hui environ 6 200 habitants des 30 000 qui résident dans le territoire et la langue anglaise continue d'y avoir une position dominante.

Seulement 49 % des résidents ont l'inuktitut comme langue maternelle (alors que ce pourcentage est de 70 % pour l'ensemble du territoire). En devenant un pôle économique grâce au secteur public (le plus gros employeur du territoire est le gouvernement du Nunavut), Iqaluit a attiré de plus en plus de migrants. Certains d'entre eux sont des Euro-Canadiens (Qallunaat) venant du sud du pays. D'ailleurs, seulement la moitié des employés du gouvernement sont Inuit, et le plus souvent occupent des postes de soutien administratif ou bien les quelques postes les plus prestigieux (Timpson 2008). Les postes intermédiaires sont donc occupés par des Qallunaat, qui restent en moyenne deux ans dans le territoire (Légaré 2009), un laps de temps insuffisant pour s'engager dans un processus d'apprentissage de la langue autochtone. Les habitudes de travail au sein du gouvernement tendent donc à favoriser la langue anglaise, malgré l'engagement du gouvernement de faire de la langue inuit la langue de travail, et un effort de décentralisation des bureaux gouvernementaux dans de plus petites communautés où les locuteurs de la langue inuit sont majoritaires (Hot 2009).

Avec le nouveau gouvernement, la langue inuit a revendiqué sa place dans les domaines d'utilisation les plus prestigieux comme en témoigne son rôle à l'Assemblée législative. Les résidents d'Iqaluit ont assisté à un renversement de la relation inégale entre les langues (ou situation diglossique) qui avait débuté dès les années 1960. À cette époque, une petite minorité qallunaat (environ 15 % des

résidents à la fin des années 1960, selon Paine 1977) exerçait un pouvoir de tutelle au nom du gouvernement fédéral sur les affaires d'une population majoritairement inuit : la langue du pouvoir politique était sans équivoque la langue anglaise. Aujourd'hui, l'anglais reste la langue de communication principale, la *lingua franca*, qui fait le lien entre les différents groupes en présence : les locuteurs de la langue inuit, la communauté anglophone et la petite communauté francophone. De plus, l'importance de l'anglais sur le marché du travail continue de faire obstacle au quotidien à l'épanouissement de la langue autochtone.

La situation linguistique de la capitale montre également que la gestion de la diversité dialectale est un des défis de la promotion de la langue inuit. La ville a grandi depuis un demi-siècle grâce aux migrations d'Inuit venant de partout au Nunavut, et plusieurs dialectes y coexistent. Iqaluit n'était en effet qu'un lieu temporaire de résidence pour les Inuit avant le début des années 1940 et de la construction par les militaires américains d'une piste d'atterrissage (un des relais d'un pont aérien nordique vers l'Europe pendant la Seconde Guerre mondiale). La population augmentera nettement dans les années 1950, avec l'installation de bureaux régionaux du gouvernement fédéral et la construction de logements (Gagnon 2002), une croissance qui ne se démentira plus. Les raisons de la migration inuit vers ce nouveau centre semblent être multiples et s'accumulent au fil des ans (liens parentaux avec des Inuit déjà installés, emplois disponibles, habitations construites, aide sociale, etc.). La ville s'accroît rapidement en raison de migrations de familles pour la plupart originaires du sud de l'île de Baffin (Honigmann et Honigmann 1965), mais certains migrants viennent de régions bien plus éloignées.

Dans le cas d'un projet de recherche doctoral, j'ai réalisé des entrevues dans la capitale avec des locuteurs de la langue inuit. Plusieurs répondants ont désiré en dire davantage sur la question de la diversité dialectale. La gestion de cette situation dépend de l'histoire personnelle des locuteurs et de leur groupe de pairs mais, dans de nombreux cas, a comme résultat

le choix de la langue anglaise comme langue commune. Un locuteur explique ainsi les sentiments contraires que fait naître la confrontation entre plusieurs dialectes. D'un côté, son propre parler renvoie à sa communauté d'origine, à sa famille et donc acquiert une forte valeur identitaire. D'un autre côté, malgré une intercompréhension générale possible, la différence dialectale est parfois stigmatisée, faisant l'objet de moquerie. Ces sentiments paradoxaux se superposent à la situation linguistique particulière de la capitale, où l'anglais est sous bien des aspects dominant. Au sein des familles qui ont migré, les enfants qui ont grandi dans les communautés et ceux nés à Iqaluit ont des compétences linguistiques différentes. Mais pour ceux qui grandissent à Iqaluit, la valeur identitaire du dialecte d'origine peut perdre de sa pertinence en raison de compromis nécessaires avec les pratiques linguistiques du centre urbain. Cette évolution des attitudes renforce le rôle de l'anglais comme langue de communication entre les groupes et participe à la perte de la langue inuit.

Dans les villages où la population est plus homogène, le projet de promotion de la langue ne dépend pas de la question de la standardisation. Certaines communautés affichent un taux de rétention de la langue très prometteur. D'ailleurs, alors qu'Iqaluit est le siège du pouvoir territorial et concentre le capital économique de la région, la ville n'a pas l'apanage du capital symbolique et culturel, qui revient plutôt à des centres « traditionnels » qui se trouvent dans le nord de l'île de Baffin. Ce contrepoint entre capitale et autres centres se manifeste dans des projets de revitalisation qui ont débuté il y a une trentaine d'années, et qui se poursuivent de façon locale, dans les différentes régions et en fonction des dialectes.

Certaines organisations et associations sont très influentes dans ce domaine. Par exemple, dans la communauté d'Igloolik (nord de Baffin) l'entreprise cinématographique Igloolik Isuma Productions est à l'avant-scène d'un mouvement de promotion de la culture et de la langue grâce aux nouveaux médias³. Également, dans

le village, un projet d'histoire orale recueille des enregistrements avec des aînés depuis ses débuts en 1986. Plusieurs centaines d'entrevues sont aujourd'hui disponibles dans une base de données. Le projet naît lors d'une réunion d'aînés de l'Inullariit Elders Society d'Igloolik. Comme en témoigne le résumé des objectifs initiaux de ce travail, la transmission linguistique et la promotion culturelle motivent l'entreprise d'histoire orale (MacDonald s.d. : 1) :

The project would have the following goals :

- i) Inuktitut language retention (The elders expressed great concern over the increasing loss of language skills among the younger generations, and felt that recordings would show how Inuktitut should be spoken);
- ii) Create a record of how things were done in the past, for the benefit of future generations of Amitturmiut;
- iii) Create a record of Amitturmiut family histories;
- iv) Record a body of accessible Inuit traditional knowledge to inform the larger world, especially southern researchers (This point was based on a deeply felt sense that researchers in general, and biologists in particular, tended to be dismissive of Inuit knowledge).

Aujourd'hui, certains résidents d'Igloolik viennent emprunter des enregistrements d'aînés de leur famille qui sont décédés et le centre de recherche fonctionne en quelque sorte comme une médiathèque. Des enregistrements sont également joués de temps en temps à la radio communautaire. Le projet s'enrichit grâce aux travaux des chercheurs qui mènent des entrevues avec les aînés d'Igloolik, quel que soit leur thème. La connaissance du territoire, l'histoire et les savoirs d'avant la sédentarisation sont les principaux sujets de ces entrevues.

³ <http://www.isuma.tv>

D'autres projets d'histoire orale plus anciens ont vu le jour partout au Nunavut, associés ou non à des institutions culturelles, comme à Arviat (région Kivalliq) où l'Institut culturel inuit œuvre depuis 1975 ou à Baker Lake (région Kivalliq) où l'Inuit Heritage Centre voit le jour en 1976. Ces projets mènent à des publications en langue inuit ou en anglais. Le projet d'histoire orale d'Iqaluit, une association entre le Collège de l'Arctique du Nunavut et des chercheurs qallunaat, a permis la publication de nombreux livres sur des sujets divers. Il rassemble les perspectives d'aînés de différentes régions du Nunavut.

Ces projets d'écriture des connaissances et des savoirs oraux au Nunavut se sont multipliés, ce que Trudel (2002) illustre grâce à une étude chronologique. Les premiers travaux, dans les années 1970, sont entrepris par le mouvement de revendication territoriale et les recherches sur l'occupation et l'exploitation du territoire. Dans les années 1980, l'expression « projets d'histoire orale » commence à être utilisée et le développement de ces programmes conduit à des publications ou des collectes locales d'enregistrements (comme pour le projet d'histoire orale d'Igloolik). Enfin, les années 1990 voient l'épanouissement de cette tradition, stimulée par les travaux de la Commission royale sur les peuples autochtones. Le développement récent des histoires orales est aussi analysé par Laugrand (2002) comme le façonnement d'une mémoire collective et, depuis l'avènement du Nunavut, son instrumentalisation à des fins politiques (comme référent identitaire régional et comme outil d'intégration des perspectives inuit dans les institutions). Le gouvernement du Nunavut propose en effet un nouveau modèle de gouvernance avec l'inclusion de l'Inuit qaujimajatuqangit (les savoirs inuit traditionnels auxquels on reconnaît encore un usage (Laugrand 2002), dans le fonctionnement des institutions, entreprise définie par Therrien comme suit :

Les attentes sont grandes : imposer l'inuktitut à tous les paliers, consacrer du temps à l'élaboration des stratégies visant à promouvoir les valeurs inuit, et en priorité consigner le savoir oral susceptible de

contribuer de manière significative à la réflexion générale sur les politiques à engager dans les domaines les plus divers, étant donné que le gouvernement du Nunavut est en mesure d'édicter ses propres lois. (Therrien 2002 : 135-136)

Les projets d'histoire orale illustrent le lien étroit entre promotion de la langue inuit, savoirs locaux et gouvernance.

Enfin, des réseaux informels de transmission de la langue ont leur rôle à jouer dans sa promotion. Par exemple, j'ai pu remarquer à Iqaluit que plusieurs locutrices consignent des listes de vocabulaire en langue inuit (sur des sujets divers comme la couture ou le temps qu'il fait) avec l'aide de membres de leur parenté. Ces efforts peuvent paraître anecdotiques, mais il faut souligner qu'un tel lexique permet d'accéder à des connaissances extrêmement riches et détaillées sur ces domaines.

Cette approche modeste de promotion de la langue est d'ailleurs privilégiée par le Conseil d'alphabétisation du Nunavut (ou Nunavut Literacy Council), qui appuie des projets émanant de groupes familiaux et communautaires. Le Conseil est impliqué de façon plus générale dans la promotion des dialectes (Tulloch 2009).

CONCLUSION. ACTIONS DES INSTANCES AUTOCHTONES ET RECHERCHES DANS LE DOMAINE LINGUISTIQUE

Les revendications transnationales du peuple inuit ont appuyé la transformation d'entités politiques régionales pour qu'elles reflètent le droit à l'autodétermination et les aspirations de la majorité de leur population. Pourtant, ce succès de la coopération et des revendications transnationales ne doit pas masquer des contextes internationaux, régionaux et locaux complexes de promotion de la langue, qui peuvent à l'occasion entrer en conflit. L'histoire coloniale, les migrations vers des centres politiques et économiques, la construction d'une identité collective, la transmission des savoirs et des dialectes sont quelques-uns des éléments contextuels qui ont été soulignés ici.

La pertinence de chaque acquis dans les revendications transnationales est négociée à des échelles plus modestes. Par conséquent, pour mesurer l'impact de ces revendications, il semble plus fructueux d'étudier l'articulation des différents niveaux de mobilisation et d'adopter une vision globale de la promotion linguistique plutôt que de concevoir celle-ci comme une chaîne de conséquences unilatérales.

Au Nunavut par exemple, si la nouvelle politique linguistique a été soutenue par les revendications transnationales, l'action gouvernementale en termes de promotion de la langue (symbolisée par de nouvelles lois) travaille concrètement à l'équilibre entre différents niveaux d'actions pour s'adapter aux spécificités du territoire. Atteindre cet équilibre est nécessaire pour remplir à la fois l'objectif de préservation de la langue autochtone face à l'ancienne langue de colonisation et l'objectif de soutien aux dialectes. Les initiatives qui émergent des communautés ou des familles, comme les projets d'histoire orale, participent de façon plus concrète pour les locuteurs à la dynamique de promotion de la langue que ne le font les projets débattus dans des instances transnationales. L'un et l'autre de ces extrêmes dans cette échelle de mobilisation influencent également la question de la gouvernance régionale.

Les recherches dans le domaine linguistique doivent aujourd'hui prendre en compte cette nouvelle réalité et adopter une vision globale de la promotion linguistique qui inclut une perspective transnationale (ou internationale). En même temps, les chercheurs doivent s'assurer d'adopter les méthodes et d'établir les partenariats nécessaires pour descendre les échelons des actions et de la mobilisation identitaire jusqu'à la communauté, leur permettant de proposer des perspectives novatrices sur la mise en œuvre de nouvelles politiques publiques. Décrire et souligner les spécificités des contextes régionaux et locaux par rapport aux revendications transnationales s'avère ainsi une démarche prometteuse en ce qui concerne la concrétisation des droits linguistiques.

BIBLIOGRAPHIE

- ALIA VALÉRIE. 1999. *Un/Covering the North. News, Media, and Aboriginal People*. Vancouver : University of British Columbia Press.
- AMAGOALIK JOHN. 2007. *Changing the Face of Canada*. Vol. 2, Iqaluit : Nunavut Arctic College.
- AMAUJAK KUSUGAK JOSE. 2008. Trends on Inuit Language. Communication présentée à *Arctic Indigenous Languages Symposium*, Tromsø, Norway [http://www.arcticlanguages.com/...](http://www.arcticlanguages.com/), consulté le 2009-09-15.
- BARTH FREDRIK. 1995. Les groupes ethniques et leurs frontières, in Philippe Poutignat et Jocelyne Streiff-Feinart (dir.), *Théories de l'ethnicité* : 203-249. Paris : Presses universitaires de France.
- BELL JIM. 2004. Aqqaluk Lyngé is right, *Nunatsiaq News*, 30 janvier. <http://www.inuit.org...>, consulté le 2010-03-15.
- BELL JIM. 1998. NIC Conference Will Ponder Nunavut Language Policy, *Nunatsiaq News*, 30 mars.
- BOURDIEU PIERRE. 1980. L'identité et la représentation, *Actes de la recherche en sciences sociales* 35 (1) : 63-72.
- BOURGEOIS ANNETTE. 1998. ICC Looks at Common Writing System for Inuit Language, *Nunatsiaq News*, 27 juillet.
- BRODY HUGH. 1975. *The People's Land. Eskimos and Whites in the Eastern Arctic*. Harmondsworth : Penguin Books.
- BUREAU DE LA COMMISSAIRE AUX LANGUES DU NUNAVUT. 2002. *Recommandations portant sur les modifications de la Loi sur les langues officielles*, présentées au Comité spécial de l'Assemblée législative chargé de la révision de la *Loi sur les langues officielles*.
- CBC NEWS. 2006. *Inuit Urged to Standardize Language*, 12 juillet. <http://www.cbc.ca/...>, consulté le 2009-09-15.
- DAHL JENS. 2000. *Saqqaq. An Inuit Hunting Community in the Modern World*. Toronto : University of Toronto Press.
- DORAIS LOUIS-JACQUES. 2006. *Inuit Discourse and Identity after the Advent of Nunavut*. Rapport de recherche non publié. Centre interuniversitaire d'études et de recherches autochtones, Université Laval, Québec.

- DORAI LOUIS-JACQUES. 1996. *La Parole inuit. Langue, culture et société dans l'Arctique nord-américain*. Paris : Selaf/Peeters.
- DORAI LOUIS-JACQUES. 1991. Language, Identity and Integration in the Canadian Arctic, *North Atlantic Studies* 3 (1) : 18-24.
- DORAI LOUIS-JACQUES. 1990. *Inuit uqausiqatigiit. Inuit Languages and Dialects*. Iqaluit : Nunavut Arctic College.
- DORAI LOUIS-JACQUES and SUSAN SAMMONS. 2002. *Language in Nunavut. Discourse and Identity in the Baffin Region*. Iqaluit et Québec : Nunavut Arctic College et GÉTIC.
- DYBBROE SUSANNE. 1996. Questions of Identity and Issues of Self-Determination, *Études/Inuit/Studies* 20 (2) : 39-53.
- FRANSEN NIELS H. 1999. Literacy and Literature in North Greenland, *Études/ Inuit/Studies* 23 (1-2) : 69-90.
- GAGNON MÉLANIE et AÎNÉS D'IQALUIT. 2002. *Inuit Recollections on the Military Presence in Iqaluit*. Iqaluit : Nunavut Arctic College.
- HARPER KENN. 2000. Inuit Writing Systems in Nunavut, in Jens Dahl, Jack Hicks et Peter Jull (dir.), *Nunavut : Inuit Regain Control of their Lands and their Lives*. Copenhague : IWGIA.
- HENDERSON AILSA (dir.). 2009. Nunavut at 10/Nunavut après 10 ans, Special Issue of the *Journal of Canadian Studies/Revue d'études canadiennes* 43 (2).
- HONIGMANN JOHN and IRMA HONIGMANN. 1965. *Eskimo Townsmen*. Ottawa : Canadian Research Centre for Anthropology.
- HOT AURÉLIE. 2009. Language rights and language choices : The potential of Inuktitut literacy, *Journal of Canadian Studies* 43 (2) : 181-197.
- HOT AURÉLIE. 2008. Un bilinguisme stable est-il possible à Iqaluit?, *Études/Inuit/Studies* 32 (1) : 117-136.
- JACOBSEN BIRGITTE. 2003. Colonial Danish, *International Journal of the Sociology of Language* (159) : 153-164.
- JENNESS DIAMOND. 1964. *Eskimo Administration : II Canada*. Montréal : Arctic Institute of North America. Technical Paper n° 14.
- LANGGÅRD KAREN. 2009. Race and Ethnicity, Greenland, in Prem Poddar, Rajeev S. Patke et Lars Jensen (dir.), *A Historical Companion to Postcolonial Literatures : Continental Europe and Its Empire*. Edinburgh : Edinburgh University Press.
- LANGGÅRD KAREN. 1998. An Examination of Greenlandic Awareness of Ethnicity and National Self-Consciousness Through Texts Produced by Greenlanders 1860s-1920s, *Études/Inuit/Studies* 22 (1) : 83-108.
- LAUGRAND FRÉDÉRIC. 2002. Écrire pour prendre la parole. Conscience historique, mémoires d'aînés et régimes d'historicité au Nunavut, *Anthropologie et Sociétés* 26 (2-3) : 91-116.
- LÉGARÉ ANDRÉ. 2009. Le Nunavut : entre le rêve et la réalité. Bilan de dix années d'autonomie gouvernementale inuite et prospective socio-économique, *Journal of Canadian Studies/Revue d'études canadiennes* 43 (2) : 23-55.
- LÉGARÉ ANDRÉ. 2001. The Spatial and Symbolic Construction of Nunavut : Towards the Emergence of a Regional Collective Identity, *Études/Inuit/Studies* 25 (1-2) : 141-168.
- LOI SUR LA PROTECTION DE LA LANGUE INUIT. Quatrième session, Deuxième législature de l'Assemblée législative du Nunavut, sanctionnée le 18 septembre 2008.
- LOUKACHEVA NATALIA. 2009. Nunavut and Canadian Arctic Sovereignty, *Journal of Canadian Studies/Revue d'études canadiennes* 43 (2) : 82-107.
- MACDONALD JOHN. s.d. *The Igloolik Oral History Project*. Historique du projet non publié.
- MARQUARDT OLE. 2002. Greenland's Demography, 1700-2000 : The Interplay of Economic Activities and Religion, *Études/Inuit/Studies* 26 (2) : 47-69.
- MORIN FRANÇOISE et BERNARD SALADIN D'ANGLURE. 1995. L'ethnicité, un outil politique pour les autochtones de l'Arctique et de l'Amazonie, *Études/Inuit/Studies* 19 (1) : 37-68.
- NUNAVUT BUREAU OF STATISTICS / NUNAVUMMIT KIGLISINIARTIIT. 2007. *StatsUpdate, Language, 2006 Census. Census Data*. Government of Nunavut, Nunavut Bureau of Statistics. <http://www.eia.gov.nu>, consulté le 2009-02-15.
- NUNAVUT BUREAU OF STATISTICS / NUNAVUMMIT KIGLISINIARTIIT. 2002. *Language Data from the 2001 Household Survey. A Presentation Prepared by the Nunavut Bureau of Statistics*. Government of Nunavut, Nunavut Bureau of Statistics. <http://www.tunngavik.com...>

- NUTALL MARK. 2001. Locality, Identity and Memory in South Greenland, *Études/Inuit/Studies* 19 (1) : 53-72.
- NUTALL MARK. 1992. *Arctic Homeland. Kinship, Community and Development in Northwest Greenland*. Toronto : University of Toronto Press.
- ORGANISATION DES NATIONS UNIES. 2008. *Déclaration des Nations Unies sur les droits des peuples autochtones*. ONU, Genève, 16 p. <http://www.un.org/...>
- PAINE ROBERT (dir.). 1977. *The White Arctic. Anthropological Essays on Tutelage and Ethnicity*. Toronto : University of Toronto Press.
- STATISTICS GREENLAND. 2009. *Greenland in Figures 2009*. Greenland Home Rule Government. <http://www.stat.gl/...>, consulté le 2009-08-15.
- STATISTIQUE CANADA. 2007. *Profil des communautés de 2006, Iqaluit (City), Nunavut, 2006*. Statistique Canada. N° 92-591-XWF <http://www12.statcan.ca/...>, consulté le 2007-09-2007.
- STATISTIQUE CANADA. 2007. *Profil – Langues, immigration, citoyenneté, mobilité et migration, pour le Canada, les provinces, les territoires et les circonscriptions électorales fédérales (Ordonnance de représentation de 2003), Recensement de 2006*. Statistique Canada. N° 94-577-XCB2006007. <http://www.statcan.gc.ca/...>
- STATISTIQUE CANADA. 2002. *Profil des communautés de 2001, Iqaluit (Town), Nunavut, 2001*. Statistique Canada. N° 93F0053XIF <http://www12.statcan.ca/...>, consulté le 2007-09-15.
- TERRIEN MICHÈLE. 2002. La question du concept inuit qaujimatjuqangit et le bilan du jeune gouvernement du Nunavut, *Études Canadiennes* (52) : 131-147.
- TIMPSON ANNIS MAY. 2008. Building an Aboriginal-Oriented Public Service in Nunavut. Communication présentée à la conférence 2008 de la *Canadian Political Science Association*, 29 p. <http://www.cpsa-acsp.ca/...>, consulté le 2009-08-15.
- TRUDEL FRANÇOIS. 2002. De l'ethnohistoire et l'histoire orale à la mémoire sociale chez les Inuits du Nunavut, *Anthropologie et Sociétés* 26 (2-3) : 137-159.
- TULLOCH SHELLEY. 2009. *Building a Strong Foundation. Considerations to Support Thriving Bilingualism in Nunavut*. Prepared for the Nunavut Literacy Council. <http://www.nunavutliteracy.ca...>, consulté le 2009-11-30.

